

[Accueil](#)[Revenir à l'accueil](#)[Collection](#)[Correspondance active de Jean-Baptiste André Godin](#)[Collection Godin_Registre de copies de lettres envoyées_CNAM FG 15 \(18\)](#)[Item](#)[Jean-Baptiste André Godin à Césarine Demolon, 1er septembre 1876](#)

Jean-Baptiste André Godin à Césarine Demolon, 1er septembre 1876

Auteur·e : Godin, Jean-Baptiste André (1817-1888)

Les folios

En passant la souris sur une vignette, le titre de l'image apparaît.

1 Fichier(s)

Informations sur le document source

Cote FG 15 (18)

Collation 1 p. (64r)

Nature du document Copie à la presse d'un manuscrit

Lieu de conservation Bibliothèque centrale du Conservatoire national des arts et métiers, Paris

Citer cette page

Godin, Jean-Baptiste André (1817-1888), Jean-Baptiste André Godin à Césarine Demolon, 1er septembre 1876, Équipe du projet FamiliLettres (Famelistère de Guise - CNAM) & Projet EMAN (UMR Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne Nouvelle) consulté le 14/01/2026 sur la plate-forme EMAN :

<https://eman-archives.org/Famililettres/items/show/49109>

Copier

Informations sur l'édition numérique

Éditeur Équipe du projet FamiliLettres (Famelistère de Guise - CNAM) & Projet EMAN (UMR Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne Nouvelle)

Droits Famelistère de Guise et Bibliothèque centrale du CNAM ; projet EMAN (Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne nouvelle). Licence Creative Commons Attribution - Partage à l'Identique 3.0 (CC BY-SA 3.0 FR).

Présentation

Auteur·e [Godin, Jean-Baptiste André \(1817-1888\)](#)

Date de rédaction [1er septembre 1876](#)

Lieu de rédaction Guise (Aisne)

Destinataire [Demolon, Césarine \(1820-\)](#)
Lieu de destination Boué (Aisne)
Scripteur / Scribe [Moret, Marie \(1840-1908\)](#)

Description

Résumé Godin informe sa cousine Césarine que le conseil général de l'Aisne a accordé un quart de bourse à son fils après une discussion sérieuse sur son cas. Il explique pourquoi un quart de bourse seulement a été attribué et s'offre de payer les trois autres quarts pour faciliter l'entrée de son fils à l'école normale.

Notes Destinataire et lieu de destination : « Vve Demolon à Boué (Aisne) » selon l'index du registre de correspondance ; Godin s'adresse à « Ma cousine Césarine ».
Support La signature de la lettre n'est pas copiée.

Mots-clés

[Éducation](#), [Œuvres de bienfaisance](#)

Personnes citées [Demolon, Jules \(1859-\)](#)

Notice créée par [Pauline Pélissier](#) Notice créée le 14/11/2023 Dernière modification le 31/01/2024

Guise le 1 septembre 1876 64

Ma cousine Césarine,

Le Conseil général a accordé un quart de bourse à votre fils. Ce quart de bourse a donné matière à une discussion très-sérieuse avant le Conseil général et cette discussion a vivement attiré pour l'avenir l'attention sur votre fils. Quel doute que s'il travaille bien et s'il fait des progrès, le Conseil général de l'Alsace se souviendra de lui et pourra se trouver disposé à lui faciliter son avancement.

Votre fils n'a pu obtenir qu'un quart de bourse parce qu'il n'y en avait pas davantage de libre et que, du reste, on n'accorde jamais plus en première année aux boursiers.

Les trois autres quarts seraient sans doute une charge pour vous, mais je vous offre de les payer entre nos mains, quand le moment en sera venu, pour que l'entrée de votre fils à l'école normale soit facile.

Recevez, ma cousine, l'assurance de mes sentiments dévoués.